

TOUJOURS PLUS LOIN DANS LA SMICARDISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les salaires stagnent malgré la très forte hausse des dépenses de la vie courante, ce qui impacte encore lourdement le pouvoir d'achat des salariés. Sur un an, l'inflation est de 4,5% en France. Le SMIC va donc connaître une nouvelle revalorisation le 1^{er} mai 2022.

Ce rattrapage devrait atteindre 2,65 % et porter le montant du salaire minimum à 1 645,58€ brut.

Le salaire minimum est automatiquement réévalué grâce à une disposition du Code du travail passée au travers des réformes car peu utilisée jusque-là, mais le gouvernement se refuse toujours à augmenter significativement le traitement indiciaire dans la Fonction publique, laissant les hausses du SMIC rattraper les minima de grilles de salaires.

Le SMIC va passer à 1 645,58€ brut, le calcul est déplorable pour les personnels administratifs de l'Éducation nationale :

- ▶ Les 7 premiers échelons d'ADJAENES C1 seront inférieurs au niveau du SMIC !
- ▶ Les 3 premiers échelons d'ADJAENES P2 seront inférieurs au niveau du SMIC !
- ▶ Les 2 premiers échelons de SAENES CN seront inférieurs au niveau du SMIC !
- ▶ Le 1^{er} échelon de SAENES CS sera supérieur de 1,38% au niveau du SMIC !
- ▶ Le 1^{er} échelon d'AAE sera supérieur de 11,58% au niveau du SMIC !

La seule réponse du ministre de l'Éducation nationale a été d'augmenter nos régimes indemnitaires de manière inégalitaire entre académies et entre catégories de personnels.

Dans le même temps, la valeur du point d'indice est restée gelée durant 5 ans, après des augmentations insignifiantes durant les 15 années précédentes !

L'impact de cette maltraitance salariale est aussi désastreux sur le montant des pensions de retraite, calculé principalement sur le salaire indiciaire : les augmentations par à-coups d'IFSE viennent réduire la part indiciaire des rémunérations, ce qui promet des retraites de plus en plus basses.

En parallèle, le ministère s'étonne de la fuite des agents, feignant ne pas comprendre pourquoi leurs offres d'embauche ne trouvent plus preneurs. Le problème d'attractivité à l'Éducation nationale, ce sont avant tout des salaires en berne ! La coupe est pleine pour les agents du fait de la détérioration du pouvoir d'achat et des conditions de travail.

Le gouvernement a su ouvrir grand le porte-monnaie pour distribuer allégrement de l'argent public sous forme d'aides aux multinationales et autres cabinets d'expertise. En revanche, pour mettre la main à la poche au service du pouvoir d'achat des agents publics, il n'y a plus personne !

Le SPASEEN FORCE-OUVRIÈRE dénonce avec fermeté le comportement attentiste du gouvernement qui se cache derrière les promesses du candidat Macron après une mandature de 5 années et exige l'ouverture de réelles négociations salariales sans plus attendre afin que cesse la fabrication de fonctionnaires pauvres !

Les annonces de la ministre de la Transformation et de la Fonction publique d'augmentation de la valeur du point d'indice en juillet 2022, après l'élection présidentielle apparaissent comme une vraie provocation.

**L'augmentation de la valeur du point d'indice, c'est tout de suite.
Et c'est 21,6% a minima !**